maintenant !

- **Extrait du registre des délibérations** — **Conseil municipal du 7 novembre 2011**
  Commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse » — **Séance du 13 octobre 2011**

13 Conservatoire Municipal de Musique et de Danse - Chœur C4 CHAM - Vente du CD

Etaient présents les membres inscrits au tableau

- **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

- **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

- **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, Mmes LEFEVRE, FEVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

- **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme BASMAISON	Pouvoir à :	M. MONTES
M. GRIMBERT	Pouvoir à :	M. BERNARD-LUNEAU
Mme OYONO	Pouvoir à :	M. BEAUBRUN
M. BOULHAMANE	Pouvoir à :	Mme BOUKHELIF
M. RIFI SAIDI	Pouvoir à :	Mme KOUACHI-MAHSAS
Mme PAMART	Pouvoir à :	M. SZPIRKO
Mme M'BAYE-DIAO	Pouvoir à :	Mme JAJAN
Mme BARBETTE	Pouvoir à :	M. BOUADDI
M. MACHU	Pouvoir à :	Mme FEVRIER
M. CHEURFA	Pouvoir à :	M. NACHITE

Etaient absents :

- **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme PORAS
Mme RIFFAULT
M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal **39**
- Nombre de conseillers en exercice **39**
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés **36**

- **Rapport de présentation :**

Madame Nicole CAPON, première adjointe expose :

Le Conservatoire Municipal de Musique et de Danse de Creil, en partenariat avec le collège Jules Michelet de Creil, accueille depuis 2007 des enfants qui souhaitent chanter dans un chœur, dans une même classe à horaires aménagés (CHAM), après avoir passé une simple audition. Ces collégiens bénéficient tout au long de l'année de 2 heures d'éducation musicale au collège et de 2h30 minimum de répétition de chœur au Conservatoire.

SOUS-PRÉFECTURE
15 NOV. 2011
60300 SENLIS

maintenant !

Les C4 (Chœur des Collégiens du Conservatoire de Creil) sont amenés à participer à de nombreuses manifestations publiques durant toute l'année scolaire.
En juin 2011 ils ont enregistré un CD où on retrouve quelques standards de la musique classique et des titres de la variété française ou internationale.
200 exemplaires seront destinés à la vente.
Pour ce premier CD, il est proposé le prix de vente à 5 euros afin de faciliter son achat auprès du public

Il vous est demandé de voter le prix de vente proposé.

Vous êtes appelés à voter.

- Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu les crédits inscrits au budget de la ville,
Vu l'avis de la commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse » en date 13 octobre 2011,
Entendu le rapport de présentation,

- Vote ordinaire :

Votants : 36 Pour : 36 Contre : 0 Abstention : 0

- Décide à l'unanimité :

Article 1er :.d'autoriser la vente du CD du chœur C4 CHAM au prix de 5 euros.

Article 2 : d'imputer les recettes correspondantes sur les crédits inscrits au budget de la ville, compte 7062-311-CD.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 14 NOV. 2011

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : 15 NOV. 2011

Jean-Claude VILLEMAIN

Certifié exécutoire le présent document
Creil, le 15 NOV. 11... Signature Le Maire.

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy

C'est maintenant !
www.mairie-creil.fr

LA VILLE CREIL OISEPICARDIE